

Question présentée par la députée:

Mme Loly Bolay

Date de dépôt: 9 octobre 2012

Question écrite

Quel est le coût annuel des agences de sécurité travaillant pour l'Etat de Genève, particulièrement pour le département de la sécurité et de la police?

Les moyens octroyés à la police sont toujours largement insuffisants, nous le savons tous depuis fort longtemps.

Pendant des années - entre 1990 et 2009 - l'effectif de la gendarmerie a stagné à 775 postes, alors que la Lpol (loi sur la police) prévoit un effectif de 960 gendarmes. Au budget 2012, seuls 75 nouveaux postes, ont été budgetés.

A titre d'exemple, une comparaison européenne: il y a dans notre pays 212 agents de police pour 10'000 habitants, alors que la France dispose de 346 agents pour le même nombre d'habitants et l'Italie de 553.

D'autre part, les chiffres du canton de Genève sont bien en dessous de la moyenne nationale.

Dans ce contexte de pénurie constante, et afin de soulager la gendarmerie, des agents de sécurité publique ont été engagés depuis 2010. Ils sont chargés d'effectuer les tâches dites «non prioritaires», comme la surveillance des ambassades et des missions diplomatiques, le convoyage de détenus, la garde à l'hôpital, etc.

Toutefois, depuis quelque temps, on observe que des sociétés de sécurité privées sont de plus en plus présentes dans le domaine de la sécurité proprement dite. C'est le cas dans le domaine pénitentiaire, à la Clairière, Frambois, mais aussi à la prison de Champ-Dollon, particulièrement la nuit.

Par ailleurs, cette privatisation des tâches est de plus en plus évidente dans d'autres domaines, comme par exemple dans les transferts de détenus lors des renvois, mais aussi dans la surveillance des entrées au Ministère public.

Une telle privatisation doit rester une exception, car l'Etat doit être le garant de la sécurité publique. Or, dans certains domaines, la privatisation est devenue la règle.

La sécurité est une tâche régaliennne, et l'Etat doit pouvoir compter uniquement sur des personnes assermentées afin d'assurer la sécurité des citoyens.

Monsieur le conseiller d'Etat en charge du département de la sécurité et de la police:

- *Quel est le coût annuel de ces sociétés privées de sécurité?*
- *Une convention a-t-elle été passée avec ces agences de sécurité, et, si oui, quelles en sont les modalités?*